

FRET SNCF vers un dépeçage de la filiale

7 juin 2023

Communiqué :

Après la plainte de plusieurs opérateurs FRET telle la DEUCHBAHN auprès de la commission européenne qui reproche à la France d'avoir financé la filiale de la SNCF en violation des règles de l'union européenne, cela conduirait à rembourser plus de 5 milliards d'euros.

Pour éviter ce scénario, le ministère des transports a concocté un plan où la filiale devrait céder 20 % de ces activités principalement vers l'axe pyrénéen dont le train des primeurs Rungis Perpignan.

Un train de 35 wagons, c'est bien 55 camions de moins sur nos routes.

Cela aura des conséquences directes sur le personnel SNCF alors que les cheminots commençaient à améliorer la situation de la filiale.

Nous croyons avoir atteint le comble de l'absurde avec EDF obligé de vendre à perte l'électricité à ses concurrents afin de leur permettre de gagner des parts de marchés au nom de la libre concurrence imposée par les traités européens.

Au moment où le gouvernement reconnait la nécessité d'investir massivement dans le ferroviaire pour décarboner les transports, le dépeçage de la filiale FRET SNCF est un suicide collectif !

Le déplacement de personnes et des marchandises est un droit fondamental qui confère aux transports un caractère d'intérêt général, il faut une rupture avec les politiques transports menés ces dernières années qui tournent le dos au service public.

Il y a donc urgence à exiger la création d'un pôle public financier et un pôle public des transports.

Paris le 5 juin 2023

MOREAU Patrice - Indecosa CGT